

SODIPLEC
Société à responsabilité limitée au capital de 4 800 600 euros
Siège social : 26 Quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE
352 222 368 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 431 927,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	431 927,01 euros
Pour dotation, A la réserve légale	21 596,35 euros
Solde.....	410 330,66 euros
Pour dotation, A la réserve spéciale « Œuvres d'arts ».....	18 580,85 euros
Le solde, Au compte « Autres Réserves »	391 749,81 euros
Qui s'élève ainsi à 4 418 817,05 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Gérance

M. Frédéric GIVRY

DocuSigned by:
Frédéric GIVRY
79F0A6FAC833456...



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

S.A.R.L. SODIPLEC

26, quai marcel Boyer 94 200 IVRY SUR SEINE – 94200 IVRY SUR SEINE

S.A.R.L. au capital de 4 800 600 €

R.C.S. CRETEIL 352 222 368

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

Frédéric GURY

79F0A6FAC833456...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Anne-Laure GRATALOUP
Emanuella LAURENT-DELANOE

Experts - comptables
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

 6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr

Bilan actif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	181 547 782	68 222 609	113 325 174	107 582 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 364 072	628 931	735 141	736 323
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	1 364 072	628 931	735 141	736 323
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 124 175	67 593 678	112 530 497	106 784 403
TERRAINS	38 913 504	15 049 777	23 863 727	20 731 929
CONSTRUCTIONS	107 434 401	36 665 640	70 768 761	60 355 837
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	30 706 064	14 537 734	16 168 329	15 733 347
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 070 207	1 340 527	1 729 680	1 506 351
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				8 456 938
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	59 536		59 536	62 190
TITRES IMMOBILISES DIVERS	39 494		39 494	37 665
PRÊTS	3 685		3 685	3 685
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	16 357		16 357	20 840
ACTIF CIRCULANT	18 813 036	177 698	18 635 338	21 591 197
STOCKS ET EN-COURS	8 124 076		8 124 076	7 847 025
MARCHANDISES	8 124 076		8 124 076	7 847 025
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 063 858		7 063 858	7 421 888
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 644 662		5 644 662	4 930 384
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 419 195		1 419 195	2 491 504
CREANCES DIVERSES (3)	611 735	177 698	434 036	1 358 756
DISPONIBILITES	2 527 193		2 527 193	4 514 942
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	486 175		486 175	448 586
TOTAL GENERAL	200 360 819	68 400 307	131 960 512	129 174 113
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 685	3 685
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		11 654 225	11 327 267
CAPITAL		4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		9 900	9 900
RESERVES		4 246 668	3 215 773
RESERVE LEGALE		219 601	168 056
AUTRES RESERVES		4 027 067	3 047 717
RESULTAT DE L'EXERCICE		431 927	1 030 895
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 180 894	1 285 863
PROVISIONS REGLEMENTEES		984 236	984 236
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		402 009	272 540
PROVISIONS POUR RISQUES		84 113	
PROVISIONS POUR CHARGES		317 897	272 540
DETTE(1)		119 904 277	117 574 306
DETTE FINANCIERE		93 449 217	85 697 270
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		561 751	6 586
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		92 887 466	85 690 683
DETTE D'EXPLOITATION		22 980 970	22 897 641
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		17 075 140	17 654 782
DETTE FISCALES ET SOCIALES		5 905 830	5 242 859
DETTE DIVERSE		2 474 091	7 486 454
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		2 463 914	7 480 099
AUTRES DETTES DIVERSES		10 177	6 355
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 000 000	1 492 941
TOTAL GENERAL		131 960 512	129 174 113
(1) Dont à plus d'un an		83 404 294	60 050 458
Dont à moins d'un an		36 499 983	57 523 848
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		478 610	6 586

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	288 753 721	290 848 141
VENTES DE MARCHANDISES	278 965 327	282 500 718
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	9 023 293	7 990 554
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>287 988 620</i>	<i>290 491 272</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	48 667	7 499
REPRISES SUR PROVISIONS	93 700	
TRANSFERTS DE CHARGES	367 557	211 135
AUTRES PRODUITS	255 177	138 235
CHARGES D'EXPLOITATION	285 203 311	288 128 439
ACHAT DE MARCHANDISES	223 068 765	233 861 896
VARIATION DES STOCKS	-277 052	-814 251
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	440 190	370 703
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	15 658 592	15 971 813
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 768 448	1 525 783
SALAIRES ET TRAITEMENTS	15 159 653	14 067 852
CHARGES SOCIALES	5 176 951	4 634 264
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 512 899	8 221 795
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	18 718	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	139 057	79 240
AUTRES CHARGES	11 537 091	10 209 344
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 550 410	2 719 701
PRODUITS FINANCIERS	819	12 745
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	819	12 745
CHARGES FINANCIERES	3 259 183	1 580 346
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 259 183	1 580 346
RESULTAT FINANCIER	-3 258 363	-1 567 602
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	292 046	1 152 100

Compte de résultat	Exercice 01/01/24 - 31/12/24 Durée 12 mois	Exercice 01/01/23 - 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 125 429	507 256
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 124 229	230 640
REPRISES SUR PROVISIONS	1 200	276 616
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 905 467	179 226
SUR OPERATIONS DE GESTION	-4 019	79 685
SUR OPERATION EN CAPITAL	3 825 374	81 639
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		17 902
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	84 113	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	219 962	328 029
PARTICIPATIONS DES SALARIES		118 234
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	80 081	331 000
TOTAL DES PRODUITS	292 879 969	291 368 141
TOTAL DES CHARGES	292 448 042	290 337 246
RESULTAT NET COMPTABLE	431 927	1 030 895
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	2 946 170	1 367 007

S.A.R.L. SODIPEC

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le solde des travaux d'aménagement des stations-services s'élève à 21 937 k€ et sont financés en totalité par des emprunts souscrits auprès de la société mère.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes en tenant compte de la date de fin de la concession des stations d'autoroute :

- Agencements des terrains : 10 à 30 ans
- Constructions : 10 à 30 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

S.A.R.L. SODIPEC

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissements est inférieure à la date de fin d'amortissement comptable.

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 4 445 parts de 1 080 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	4 800 600			4 800 600
Primes d'émission, de fusion, ...	9 900			9 900
Réserves	3 215 773	1 198 951	168 056	4 246 668
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 030 895		1 030 895	
Résultat de l'exercice N		431 927		431 927
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	2 270 099		104 969	2 165 130
	11 327 267	1 630 878	1 303 920	11 654 225

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 218 258	145 814		1 364 072
Immobilisations corporelles	162 107 211	21 937 370	3 920 406	180 124 175
Immobilisations financières - titres	37 665	1 829		39 494
Immobilisations financières - créances	24 524		4 483	20 041
	163 387 658	22 085 014	3 924 889	181 547 782

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	481 934	146 997		628 931
Immobilisations corporelles	55 322 808	12 365 903	95 033	67 593 678
	55 804 742	12 512 899	95 033	68 222 609

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	12 492 659
	- Dégressive	20 240
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	984 236			984 236
Provisions pour risques et charges ^{(1) (2)}	272 540	223 169	93 700	402 009
Dépréciations de l'actif immobilisé				

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024*

Dépréciations de l'actif circulant	160 180	18 718	1 200	177 698
	1 416 956	241 887	94 900	1 563 943
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		157 775	93 700	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>		84 112	1 200	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	93 700

⁽²⁾ Une dotation aux provisions de 84 k€ a été comptabilisée pour faire face à des risques de litiges prud'homaux.

Une dotation complémentaire de 138 k€ est comptabilisée pour couvrir le coût des entretiens de fin de concession des stations d'autoroutes. Le total de la provision s'élève à 318 k€.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	20 041	3 685	16 357
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	7 063 898	7 063 898	
Créances diverses	611 735	611 735	
Charges constatées d'avance	486 175	486 175	
	8 181 848	8 165 492	16 357

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	561 751	561 751		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	92 887 466	9 483 172	35 680 013	47 724 281
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	22 980 970	22 980 970		
Dettes diverses	2 474 091	2 474 091		
Produits constatés d'avance	1 000 000	1 000 000		
	119 904 277	36 499 983	35 680 013	47 724 281

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales**Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

S.A.R.L. SODIPLEC

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de 23 stations-services autoroutières, implantée en France

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	30
Agents de maîtrise	48
Employés	440
	518

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits exceptionnels divers		122 500
Provisions pour créances		1 200
Provision pour risques et charges exceptionnelles	84 113	
Cession d'immobilisations corporelles	3 825 374	3 896 760
Quote-part de subvention d'investissement		104 969
Amendes fiscales (Ecart de provision)	-4 019	
Pénalités de marché		
	3 905 467	4 125 429

Participation des salariés**Néant****Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	81 896
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-1 815
	<u>80 081</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	459 964
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	403 869

S.A.R.L. SODIPLEC

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles **Néant**

Engagements financiers **Néant**

Dettes garanties par des suretés personnelles **Néant**

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective (des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2024 s'élève à 48.30 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 290 k€.

S.A.R.L. SODIPLEC

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Dépréciation participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Immobilisations financières diverses	-
Clients et comptes rattachés	-
Créances diverses	-
Charges constatées d'avance	-
Emprunts et dettes financières divers	92 887 466
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 969 561
Autres dettes diverses	-
Achats de marchandises	193 979 549
Autres achats et charges externes	124 129
Charges financières	2 946 170
Intérêts et charges assimilées	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »
26, quai Marcel Boyer
94 200 – IVRY SUR SEINE
R.C.S. : CRETEIL 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

SARL SODIPEC**SARL SODIPEC****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société SODIPEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIPEC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

SARL SODIPLEC

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

SARL SODIPLEC

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SARL SODIPLEC

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 20 Mai 2025

Le Commissaire aux Comptes

COGEPARC



Anne BRION TURCK, Associée

Bilan actif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	181 547 782	68 222 609	113 325 174	107 582 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 364 072	628 931	735 141	736 323
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	1 364 072	628 931	735 141	736 323
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 124 175	67 593 678	112 530 497	106 784 403
TERRAINS	38 913 504	15 049 777	23 863 727	20 731 929
CONSTRUCTIONS	107 434 401	36 665 640	70 768 761	60 355 837
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	30 706 064	14 537 734	16 168 329	15 733 347
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 070 207	1 340 527	1 729 680	1 506 351
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				8 456 938
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	59 536		59 536	62 190
TITRES IMMOBILISES DIVERS	39 494		39 494	37 665
PRÊTS	3 685		3 685	3 685
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	16 357		16 357	20 840
ACTIF CIRCULANT	18 813 036	177 698	18 635 338	21 591 197
STOCKS ET EN-COURS	8 124 076		8 124 076	7 847 025
MARCHANDISES	8 124 076		8 124 076	7 847 025
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	7 063 858		7 063 858	7 421 888
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 644 662		5 644 662	4 930 384
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 419 195		1 419 195	2 491 504
CREANCES DIVERSES (3)	611 735	177 698	434 036	1 358 756
DISPONIBILITES	2 527 193		2 527 193	4 514 942
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	486 175		486 175	448 586
TOTAL GENERAL	200 360 819	68 400 307	131 960 512	129 174 113
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 685	3 685
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/12/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	11 654 225	11 327 267
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	4 246 668	3 215 773
RESERVE LEGALE	219 601	168 056
AUTRES RESERVES	4 027 067	3 047 717
RESULTAT DE L'EXERCICE	431 927	1 030 895
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 180 894	1 285 863
PROVISIONS REGLEMENTEES	984 236	984 236
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	402 009	272 540
PROVISIONS POUR RISQUES	84 113	
PROVISIONS POUR CHARGES	317 897	272 540
DETTE(1)	119 904 277	117 574 306
DETTE FINANCIERE	93 449 217	85 697 270
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	561 751	6 586
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	92 887 466	85 690 683
DETTE D'EXPLOITATION	22 980 970	22 897 641
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 075 140	17 654 782
DETTE FISCALES ET SOCIALES	5 905 830	5 242 859
DETTE DIVERSE	2 474 091	7 486 454
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 463 914	7 480 099
AUTRES DETTE DIVERSE	10 177	6 355
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 000 000	1 492 941
TOTAL GENERAL	131 960 512	129 174 113
(1) Dont à plus d'un an	83 404 294	60 050 458
Dont à moins d'un an	36 499 983	57 523 848
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	478 610	6 586

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/01/24 - 31/12/24	01/01/23 - 31/12/23
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	288 753 721	290 848 141
VENTES DE MARCHANDISES	278 965 327	282 500 718
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	9 023 293	7 990 554
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>287 988 620</i>	<i>290 491 272</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	48 667	7 499
REPRISES SUR PROVISIONS	93 700	
TRANSFERTS DE CHARGES	367 557	211 135
AUTRES PRODUITS	255 177	138 235
CHARGES D'EXPLOITATION	285 203 311	288 128 439
ACHAT DE MARCHANDISES	223 068 765	233 861 896
VARIATION DES STOCKS	-277 052	-814 251
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	440 190	370 703
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	15 658 592	15 971 813
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 768 448	1 525 783
SALAIRES ET TRAITEMENTS	15 159 653	14 067 852
CHARGES SOCIALES	5 176 951	4 634 264
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 512 899	8 221 795
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	18 718	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	139 057	79 240
AUTRES CHARGES	11 537 091	10 209 344
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 550 410	2 719 701
PRODUITS FINANCIERS	819	12 745
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	819	12 745
CHARGES FINANCIERES	3 259 183	1 580 346
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 259 183	1 580 346
RESULTAT FINANCIER	-3 258 363	-1 567 602
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	292 046	1 152 100

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/01/24 - 31/12/24	01/01/23 - 31/12/23
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 125 429	507 256
SUR OPERATION EN CAPITAL	4 124 229	230 640
REPRISES SUR PROVISIONS	1 200	276 616
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 905 467	179 226
SUR OPERATIONS DE GESTION	-4 019	79 685
SUR OPERATION EN CAPITAL	3 825 374	81 639
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		17 902
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	84 113	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	219 962	328 029
PARTICIPATIONS DES SALARIES		118 234
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	80 081	331 000
TOTAL DES PRODUITS	292 879 969	291 368 141
TOTAL DES CHARGES	292 448 042	290 337 246
RESULTAT NET COMPTABLE	431 927	1 030 895
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	2 946 170	1 367 007

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Le solde des travaux d'aménagement des stations-services s'élève à 21 937 k€ et sont financés en totalité par des emprunts souscrits auprès de la société mère.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes en tenant compte de la date de fin de la concession des stations d'autoroute :

- Agencements des terrains : 10 à 30 ans
- Constructions : 10 à 30 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

S.A.R.L. SODIPLEC

Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissements est inférieure à la date de fin d'amortissement comptable.

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.R.L. SODIPLECExercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 4 445 parts de 1 080 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	4 800 600			4 800 600
Primes d'émission, de fusion, ...	9 900			9 900
Réserves	3 215 773	1 198 951	168 056	4 246 668
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 030 895		1 030 895	
Résultat de l'exercice N		431 927		431 927
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	2 270 099		104 969	2 165 130
	11 327 267	1 630 878	1 303 920	11 654 225

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 218 258	145 814		1 364 072
Immobilisations corporelles	162 107 211	21 937 370	3 920 406	180 124 175
Immobilisations financières - titres	37 665	1 829		39 494
Immobilisations financières - créances	24 524		4 483	20 041
	163 387 658	22 085 014	3 924 889	181 547 782

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	481 934	146 997		628 931
Immobilisations corporelles	55 322 808	12 365 903	95 033	67 593 678
	55 804 742	12 512 899	95 033	68 222 609

<i>Dont dotation :</i>		
- Linéaire	12 492 659	
- Dégressive	20 240	
- Exceptionnelle		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	984 236			984 236
Provisions pour risques et charges ^{(1) (2)}	272 540	223 169	93 700	402 009
Dépréciations de l'actif immobilisé				

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024*

Dépréciations de l'actif circulant	160 180	18 718	1 200	177 698
	1 416 956	241 887	94 900	1 563 943
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		157 775	93 700	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>		84 112	1 200	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :
- montants repris parce que devenus sans objet : 93 700

⁽²⁾ Une dotation aux provisions de 84 k€ a été comptabilisée pour faire face à des risques de litiges prud'homaux.

Une dotation complémentaire de 138 k€ est comptabilisée pour couvrir le coût des entretiens de fin de concession des stations d'autoroutes. Le total de la provision s'élève à 318 k€.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	20 041	3 685	16 357
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	7 063 898	7 063 898	
Créances diverses	611 735	611 735	
Charges constatées d'avance	486 175	486 175	
	8 181 848	8 165 492	16 357

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	561 751	561 751		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	92 887 466	9 483 172	35 680 013	47 724 281
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	22 980 970	22 980 970		
Dettes diverses	2 474 091	2 474 091		
Produits constatés d'avance	1 000 000	1 000 000		
	119 904 277	36 499 983	35 680 013	47 724 281

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales**Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation de 23 stations-services autoroutières, implantée en France

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	30
Agents de maîtrise	48
Employés	440
	518

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits exceptionnels divers		122 500
Provisions pour créances		1 200
Provision pour risques et charges exceptionnelles	84 113	
Cession d'immobilisations corporelles	3 825 374	3 896 760
Quote-part de subvention d'investissement		104 969
Amendes fiscales (Ecart de provision)	-4 019	
Pénalités de marché		
	3 905 467	4 125 429

Participation des salariés**Néant****Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	81 896
Impôt concernant le résultat exceptionnel	-1 815
	80 081

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	459 964
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	403 869

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***■ AUTRES INFORMATIONS**

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements financiers	Néant
-------------------------------	--------------

Dettes garanties par des suretés personnelles	Néant
--	--------------

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective (des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2024 s'élève à 48.30 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 290 k€.

S.A.R.L. SODIPLEC*Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024***Entreprises liées**

	S.A. SIPLEC
Participations	-
Dépréciation participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Immobilisations financières diverses	-
Clients et comptes rattachés	-
Créances diverses	-
Charges constatées d'avance	-
Emprunts et dettes financières divers	92 887 466
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 969 561
Autres dettes diverses	-
Achats de marchandises	193 979 549
Autres achats et charges externes	124 129
Charges financières	2 946 170
Intérêts et charges assimilées	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94 200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : CRETEIL 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.